



OERTLI

Chaudières à gaz

GV 140 N

(Belgique)

GAZ NATUREL



Notice d'utilisation



Notice d'installation,
de mise en service et
d'entretien



SOMMAIRE

1.	GENERALITÉS	5
1.1	Caractéristiques techniques	5
1.2	Dimensions principales	7
1.3	Colisage	8
2.	DESCRIPTION	9
2.1	Description générale	9
2.2	Composants	9
3.	INSTALLATION DE LA CHAUDIÈRE	10
3.1	Réglementations	10
3.2	Manutention	10
3.3	Implantation de la chaudière	10
3.4	Aérations	10
3.5	Mise à niveau	11
4.	MONTAGE DU TABLEAU	12
5.	RACCORDEMENT DE LA CHAUDIÈRE	14
5.1	Raccordement hydraulique	14
5.2	Raccordement à la canalisation gaz	16
5.3	Raccordement à une cheminée	16
5.4	Raccordements électriques	16
6.	PRESSIONS DE REGLAGE ET MARQUAGE DES INJECTEURS CALIBRES ET DES DIAPHRAGMES	17
7.	MISE EN SERVICE	18
7.1	Remplissage de l'installation	18
7.2	Vérifications avant mise en service	19
7.3	Mise en service	19
7.4	Fonctionnement de la chaudière équipée du coffret de sécurité 577 DBC	19
7.5	Vérifications et réglages après mise en service	21
8.	MAINTENANCE	22
8.1	Nettoyage du brûleur principal et du brûleur d'allumage	22
8.2	Nettoyage du corps de chauffe	23
8.3	Nettoyage des surfaces peintes	23
8.4	Vérifications périodiques de l'installation	23
8.5	Entretien	23
8.6	Précautions à prendre contre le gel	23
8.7	Vérifications périodiques du ballon d'eau chaude sanitaire	24
8.8	Incidents et remèdes	26
9.	VUES ECLATEES ET LISTE DES PIECES DE RECHANGE	27
10.	GARANTIE	35

F



Notice en langue germanique disponible sur demande.

D



Anleitung in deutscher Sprache auf Wunsch lieferbar.

Symboles utilisés



Attention danger



Important



Information particulière



Renvoi vers une autre notice

Déclaration de conformité CE

Déclaration de conformité A.R. 8/1/2004 - BE

Fabricant OERTLI THERMIQUE S.A.S.
Z.I. de Vieux-Thann - 2, avenue Josué Heilmann • B.P. 16
F-68801 THANN Cedex
 +33 3 89 37 00 84
 +33 3 89 37 32 74

Mise en circulation par Voir fin de notice

Nous certifions par la présente que la série d'appareil spécifiée ci-après est conforme au modèle type décrit dans la déclaration de conformité CE, qu'il est fabriqué et mis en circulation conformément aux exigences et normes des Directives européennes et aux exigences et normes définies dans l'A.R. du 8 janvier 2004 suivantes :

Type du produit **Chaudière gaz au sol GV 140 N**
Modèles **18, 24, 30 kW**
Norme appliquée **- A.R. du 8 janvier 2004**
- 90/396/CEE Directive Appareils à Gaz
Normes visées : EN 297 ; EN 437 ; EN 625.
73/23/CEE Directive Basse Tension
Norme visée : EN 60.335.1.
89/336/CEE Directive Compatibilité électromagnétique
Normes visées : EN 61000-6-3 et EN 61000-6-1
92/42/CEE Directive rendement ★★ CE

Organisme de contrôle **Gas Wärme Institut / DVGW PV N° 14850 du 06/01/2004**
Valeurs mesurées **NOx : < 70 mg / kWh**
CO : < 10 mg / kWh

Date : 22 juin 2004

Signature
Directeur Technique
Mr. Bertrand Schaff



1. GENERALITÉS



Le bon fonctionnement de l'appareil est conditionné par le strict respect de la présente notice.

Les chaudières **GV 140 N** sont des chaudières gaz en fonte au sol à brûleur atmosphérique à très faible émission de polluants avec production d'eau chaude sanitaire intégrée. Elles sont prévues pour être raccordées à une cheminée uniquement.

Les chaudières sont équipées d'un dispositif de sécurité anti-débordement de fumées.

Les différents modèles proposés

● Chauffage et eau chaude sanitaire

- **GV 140 N Tableau X :**

Chaudière avec ballon d'eau chaude sanitaire (110 ou 130 l) et tableau de commande de base électronique.

- **GV 140 N Tableau R :**

Chaudière avec ballon d'eau chaude sanitaire (110 ou 130 l) et tableau de commande électronique OE-tronic 3.

Les tableaux de commande (Base ou OE-tronic 3) intègrent d'origine la priorité à la production d'eau chaude sanitaire

1.1 Caractéristiques techniques

● Directive 97/23/CE

Les chaudières à gaz et à fioul fonctionnant à une température inférieure ou égale à 110°C ainsi que les préparateurs d'eau chaude sanitaire dont la pression de service est inférieure ou égale à 10 bar relèvent de l'article 3.3 de la directive, et ne peuvent donc pas faire l'objet d'un marquage CE attestant une conformité à la directive 97/23/CE.

La conformité des chaudières et des préparateurs d'ECS Oertli aux règles de l'art, exigée dans l'article 3.3 de la directive 97/23/CE, est attestée par la marque CE relative aux directives 90/396/CEE, 92/42/CEE, 73/23 CEE et 89/336/CEE.

● N° d'identification CE :

CE-0085BP0017

Chaudière de type B11_{BS}

Les chaudières sont livrées d'usine pour fonctionner aux gaz naturels (H et L).

● Belgique :



Les chaudières respectent les caractéristiques du label de qualité HR+.

Pays de destination	BE	
Catégorie	I _{2E+}	
Type de gaz	G20	G25
Pression de raccordement (mbar)	20	25

CHAUDIÈRE TYPE GV... N		144	145	146
Puissance nominale Pn	kW	18	24	30
Puissance enfournée	kW	20,1	26,7	33,3
Débit gaz				
- Gaz H (G20) ⁽¹⁾	m ³ /h	2,13	2,83	3,52
- Gaz L (G25) ⁽¹⁾	m ³ /h	2,26	3,00	3,75
Nombre d'éléments fonte		4	5	6
Nombre d'injecteurs		3	4	5
Débit massique des fumées (G20)	kg/h	53	70	81
Température de fumées	°C	120	125	130
Courant d'ionisation minimal ⁽²⁾	µA	0,3	0,3	0,3
Dépression nécessaire à la buse	mbar	0,05	0,05	0,05
Température d'eau mini	°C	30	30	30
Température d'eau maxi	°C	90	90	90
Pression de service maximale admissible	bar	4	4	4
Raccordement électrique	V-HZ	230-50	230-50	230-50
Puissance électrique absorbée (mode chauffage)	W	12	12	12
Raccordement gaz	pouce	R 1/2	R 1/2	R 1/2
Raccordement eau	pouce	R 1	R 1	R 1
Raccordement fumée (ø int.)	mm	110 / 111 ⁽³⁾	125 / 130 ⁽³⁾	150 / 153 ⁽³⁾
Contenance en eau	l	8,8	10,5	12,2
Perte de charge circuit hydraulique à ΔT = 15 K	mbar	8	15	23
Poids net sans eau	kg	100	118	135
Poids d'expédition	kg	113	133	148
Capacité de stockage du ballon	l	110	110	130
Débit horaire à ΔT = 35 K ^{(4) (5)}	l/h	440	590	690
Débit spécifique à ΔT = 30 K selon EN 625 ^{(4) (6)}	l/min	19,0	19,0	22,0
Débit sur 10 min à ΔT = 30 K ^{(4) (6)}	l/min	190	190	220

(1) 15°C / 1013 mbar

(2) Pour effectuer la mesure du courant d'ionisation, il faut intercaler un micro-ampèremètre en série entre le coffret de sécurité et la sonde d'ionisation.

(3) Selon le standard national (adaptation possible des deux diamètres)

(4) Eau froide sanitaire à 10°C

(5) Eau chaude sanitaire à 45°C

Température entrée primaire à 80°C

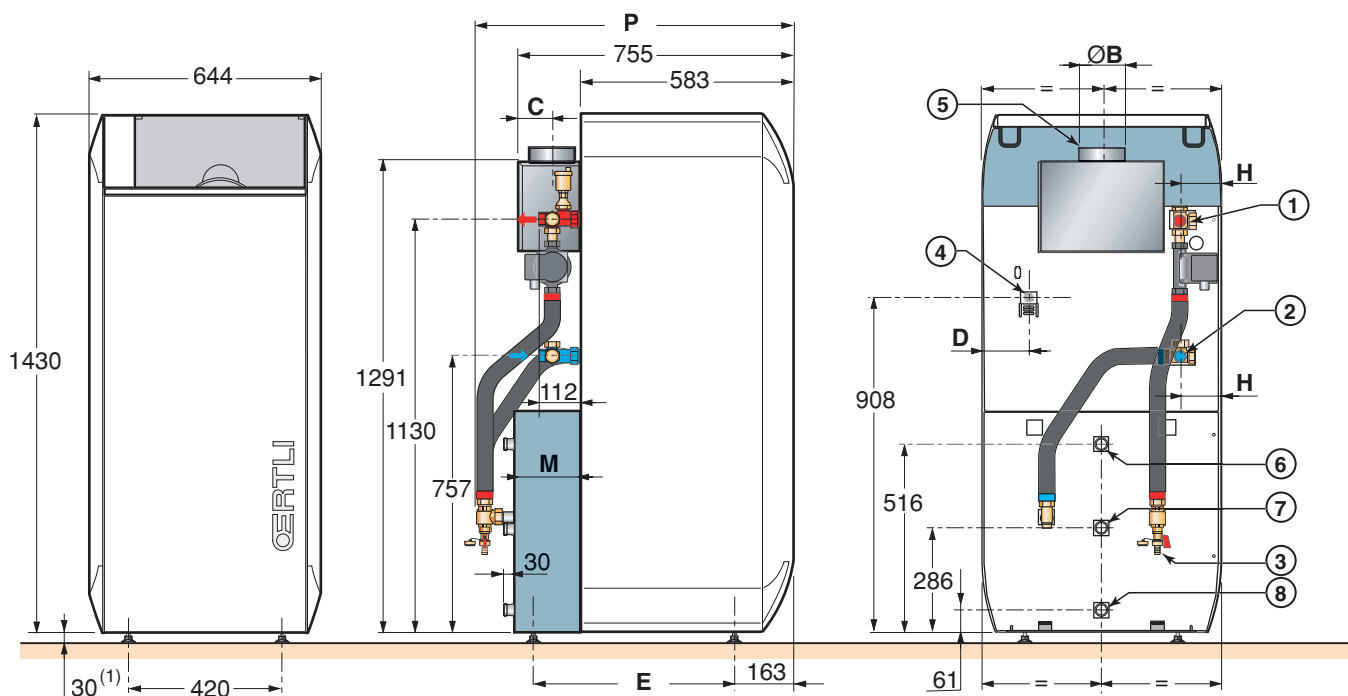
(6) Température de consigne chaudière à 80°C

Eau chaude sanitaire à 40°C

Température de charge du ballon à 60°C

1 mbar = 10 mmCE = 10 daPa = 100 Pa

1.2 Dimensions principales



(1) Pieds réglables : cotes de base : 40 mm, réglage possible de 40 à 55 mm. Toutes les cotes de hauteur sont indiquées avec un réglage de pieds à 40 mm (voir chapitre 3.5, page 11).

(2) Selon le standard national (adaptation possible des deux diamètres)

R = filetage

G = filetage extérieur cylindrique (étanchéité par joint plat)

1. Départ chauffage G 1 (1")
2. Retour chauffage G 1 (1")
3. Robinet de remplissage et de vidange, raccordement pour tuyau \varnothing int. 14 mm
4. Arrivée gaz \varnothing K
5. Buse de fumées \varnothing B
6. Départ eau chaude G 1 (1")
7. Circulation G 3/4 (3/4")
8. Entrée eau froide G 1 (1")



AFIN DE FACILITER LA PURGE, le remplissage de l'installation doit impérativement se faire par le robinet de vidange/remplissage.

Chaudière type GV... N	144	145	146
\varnothing B	110 / 111 ⁽²⁾	125 / 130 ⁽²⁾	150 / 153 ⁽²⁾
C	100	93	85
D	156	120	84
E	550	550	635
H	143	107	71
\varnothing K (pouce)	R 1/2	R 1/2	R 1/2
M	182	182	267
P	860	860	945

1.3 Colisage

DESIGNATION		Référence	Colis n°
Chaudière assemblée	GV 144 N	100000783	GM 46
	GV 145 N	100000784	GM 47
	GV 146 N	100000785	GM 48
Tableau de commande	X (Base)	8519-7000	GM 25
	R (OE-tronic)	8519-7001	GM 26



Pour les options pouvant être montées sur ces chaudières, reportez-vous au tarif en vigueur.

2. DESCRIPTION

2.1 Description générale

C'est une chaudière à gaz double service en fonte à brûleur atmosphérique à prémélange total avec production d'eau chaude sanitaire intégrée.

La conception du corps de chauffe en fonte à picots imbriqués permet d'obtenir de très hauts rendements. De plus, le chicanage des circuits de fumée limite le tirage naturel à l'arrêt et permet des rendements d'exploitation élevés.

L'isolation extrêmement poussée de l'ensemble de la chaudière réduit les pertes à l'ambiance à des valeurs très faibles.

La chaudière est équipée d'un système de sécurité anti-débordement de fumées. Il s'agit d'un thermostat placé dans l'antirefouleur qui provoque une mise à l'arrêt du brûleur pendant 15 minutes signalée par un clignotement du voyant d'alarme situé sur le tableau de commande. Après la temporisation des 15 minutes et si la cause ayant provoqué la coupure est levée, la chaudière redémarre automatiquement.

La production d'eau chaude sanitaire est assurée par un ballon émaillé d'une contenance de 110 litres pour les modèles 4 et 5 éléments et de 130 litres pour le modèle 6 éléments, placé horizontalement sous la chaudière, sous l'habillage. Toutes les versions de tableaux de commande intègrent une gestion de production d'eau chaude sanitaire.

Les cuves sont en acier de qualité. Elles sont revêtues intérieurement d'un émail de qualité alimentaire vitrifié à 850°C, qui protège la cuve de la corrosion et préserve toutes les qualités de l'eau sanitaire.

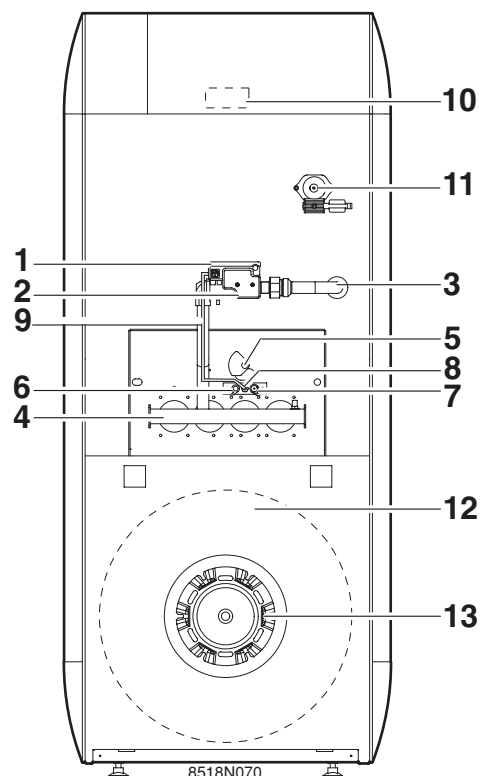
La cuve est protégée contre la corrosion par une anode titane (Titan Active System).

L'échangeur thermique soudé dans la cuve est réalisé en tube lisse dont la surface extérieure, en contact avec l'eau sanitaire, est émaillée.

Le préparateur est fortement isolé par une mousse de polyuréthane sans CFC, ce qui permet de réduire au maximum les déperditions thermiques.

L'isolation peut être détachée facilement de la cuve. Un film en polyéthylène empêche l'adhérence de la mousse à la cuve. Cette mesure facilite le recyclage des matériaux.

2.2 Composants



- 1. Coffret de sécurité** : il est monté sur le bloc gaz et assure et contrôle les séquences d'allumage, de fonctionnement et d'extinction du brûleur.
- 2. Bloc de régulation gaz** : il possède en série une vanne dite de régulation et une vanne dite de sécurité, à ouverture progressive commandée par la boucle de régulation de la chaudière.
- 3. Arrivée gaz**
- 4. Brûleur**
- 5. Viseur de flamme**
- 6. Electrode d'allumage** : elle assure l'allumage du brûleur d'allumage par une étincelle haute tension.
- 7. Sonde d'ionisation** : elle détecte la présence de flamme du brûleur d'allumage par ionisation.
- 8. Brûleur d'allumage**
- 9. Tube d'alimentation gaz du brûleur d'allumage**
- 10. Thermostat anti-débordement de fumées** (situé sur la paroi arrière de l'antirefouleur) : en cas de débordement de fumées, il coupe le brûleur et met la chaudière en attente pendant 15 minutes. Il ne doit en aucun cas être mis hors service ou déplacé. Après le refroidissement de ce thermostat et la temporisation de 15 minutes (signalée par le clignotement du voyant d'alarme situé sur le tableau de commande), la chaudière redémarre normalement.
- 11. Doigt de gant**
- 12. Préparateur eau chaude sanitaire**
- 13. Bride de préparateur eau chaude sanitaire**

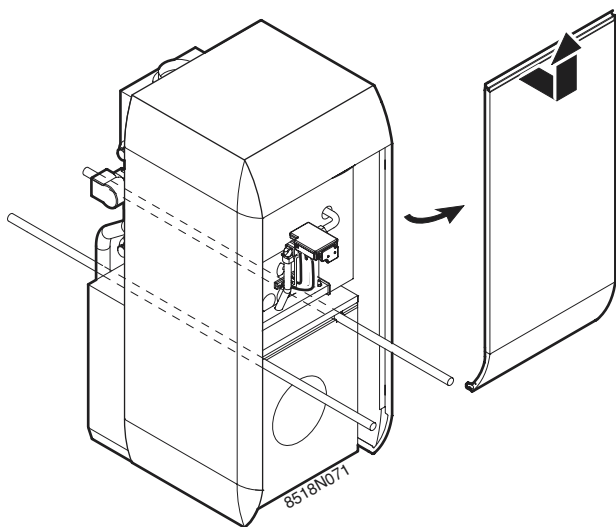
3. INSTALLATION DE LA CHAUDIÈRE

3.1 Réglementations

L'installation et le raccordement gaz de la chaudière doivent être exécutés par un installateur qualifié conformément aux indications de la norme NBN D 51.003, NBN D 30.003, NBN B 61.001. Un robinet d'arrêt agréé ARGB doit être prévu dans la canalisation en amont et à proximité de la chaudière.

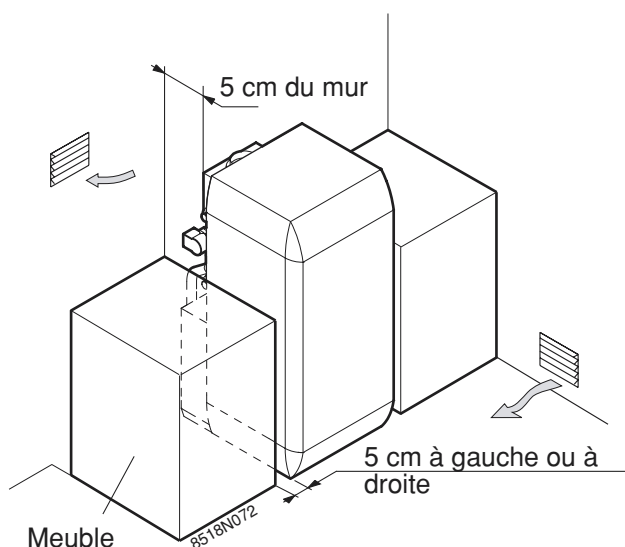
Le raccordement électrique de la chaudière sera conforme aux prescriptions du règlement général sur les installations électriques (RGIE).

3.2 Manutention



Il est possible d'utiliser des barres de portage de diamètre 3/4" (non livrées) afin de faciliter la manutention de la chaudière.

3.3 Implantation de la chaudière



La chaudière peut être installée en cuisine, en cave, ou en chaufferie.

Il est nécessaire de prévoir, dans tous les cas, 5 cm de dégagement sur l'un des côtés de la chaudière, 70 cm à

l'avant au minimum, pour les opérations de maintenance et 5 cm à l'arrière. Prévoir également l'espace nécessaire pour l'installation du vase d'expansion et du circulateur chauffage.

3.4 Aérations

La section de l'aération, obligatoire dans le local où est installée la chaudière dans le cas d'une amenée d'air directe, doit être conforme à la norme NBN D51-003.



Afin d'éviter une détérioration des chaudières, il convient d'empêcher la contamination de l'air de combustion par des composés chlorés et/ou fluorés qui sont particulièrement corrosifs.

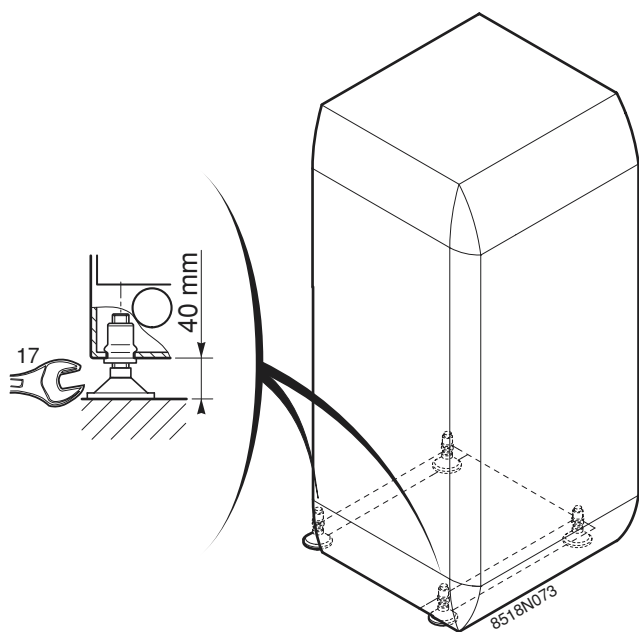
Ces composés sont présents, par exemple, dans les bombes aérosols, peintures, solvants, produits de nettoyage, lessives, détergents, colles, sel de déneigement, etc...

Il convient donc :

- D'éviter d'aspirer de l'air évacué par des locaux utilisant de tels produits : salon de coiffure, pressings, locaux industriels (solvants), locaux avec présence de machines frigorifiques (risques de fuite de réfrigérant), etc...
- D'éviter de stocker à proximité des chaudières de tels produits.

Nous attirons votre attention sur ce que, en cas de corrosion de la chaudière et/ou de ses périphériques par des composés chlorés et/ou fluorés, notre garantie contractuelle ne saurait trouver application.

3.5 Mise à niveau



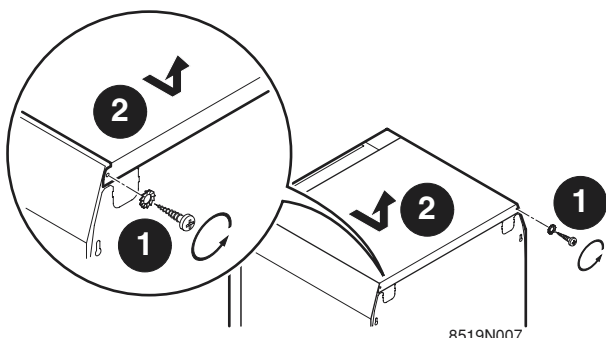
La mise à niveau s'effectue à l'aide des 4 pieds réglables situés sur le socle de la chaudière et d'un tournevis plat.

i Pour effectuer ce réglage, soulever légèrement l'appareil à l'aide d'un levier.

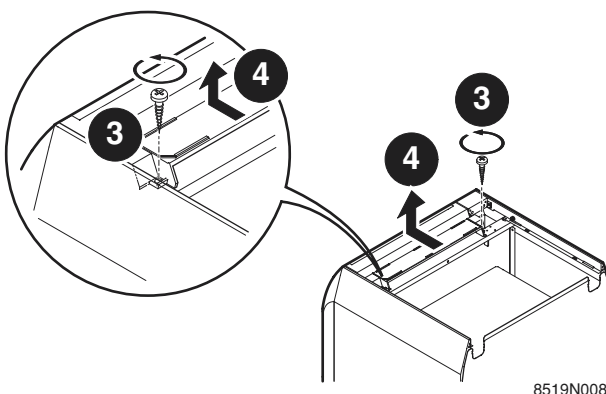
(1) Pieds réglables : Cote de base : 40 mm, réglage possible : 40 à 55 mm.

4. MONTAGE DU TABLEAU

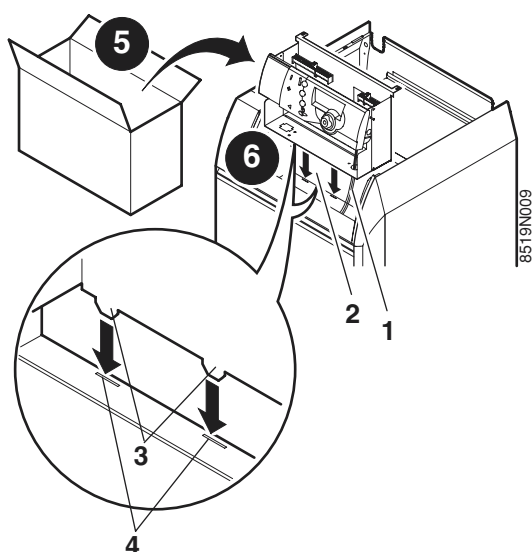
Pour la mise en place du tableau de commande dans la chaudière, procéder comme suit :



- 1 Dévisser les 2 vis de fixation arrières du chapiteau.
- 2 Retirer le chapiteau de la chaudière.

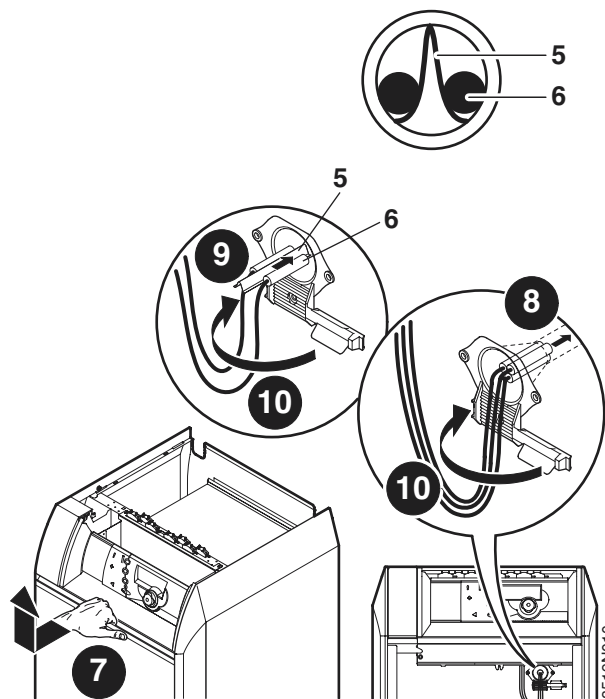


- 3 Dévisser les 2 vis de fixation du cache-cartes.
- 4 Retirer l'ensemble volet + cache-cartes.

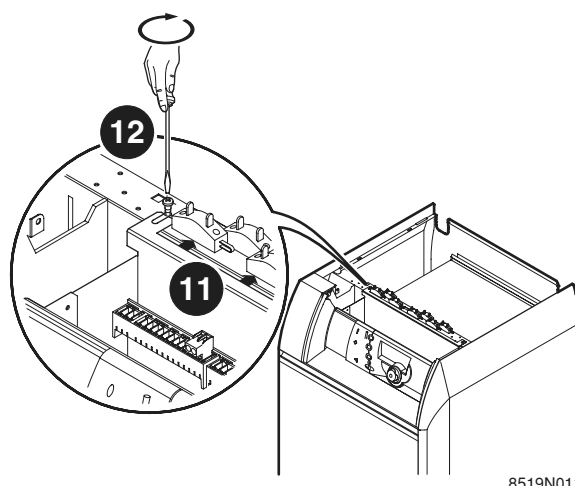


- 5 Retirer le tableau de commande de son emballage.
- 6 Faire glisser le tableau le long de la plaque frontale 2 dans la carcasse en veillant à faire passer les capillaires 1 par l'ouverture inférieure de la carcasse tableau et

en s'assurant que les ergots de centrage 3 tombent dans les fentes 4 de la carcasse.

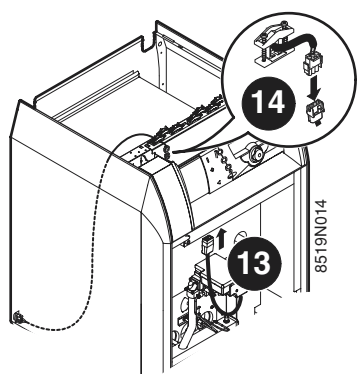


- 7 Retirer la porte de chaudière
 - 8 Mettre en place les bulbes (le nombre varie selon le type de tableau de commande) dans le doigt de gant à l'avant de la chaudière en les poussant dans l'entonnoir jusqu'à arriver en butée au fond du doigt de gant.
 - 9 Utiliser le ressort de contact 5 pour doigt de gant si les bulbes 6 sont au nombre de 2. Dans ce cas, respecter la disposition du ressort de contact (voir dessin) par rapport aux bulbes et serrer l'ensemble avant de l'engager dans le doigt de gant.
- Si les bulbes sont au nombre de 4, le ressort de contact pour doigt de gant est inutile.
- 10 Replier ensuite délicatement les capillaires et rabattre la languette de l'arrêt de traction de l'entonnoir.



- 11 Pousser le support de cartes contre la plaque frontale
- 12 Serrer les 2 vis à tôle prémontées après avoir poussé les oreilles de fixation de support contre les vis.

Remonter la porte et le chapiteau.

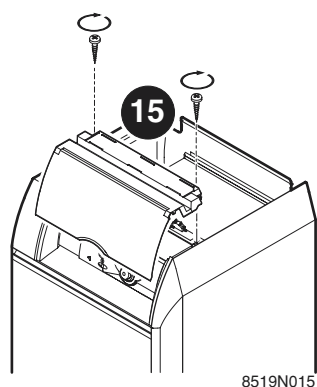


13 Raccorder le câble brûleur sur le connecteur 12 plots situé sur la face inférieure du tableau de commande.

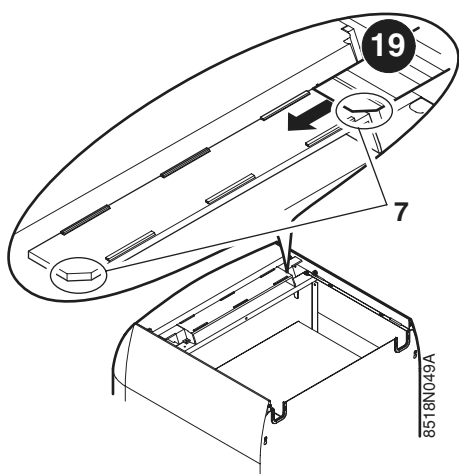
14 Raccorder le câble du dispositif de sécurité anti-débordement sur le connecteur 3 plots du tableau de commande.



Réaliser les branchements électriques du tableau (connecteur sonde ecs, connecteur TAS, ...) selon les instructions de la notice tableau.



15 Remonter l'ensemble volet + cache-cartes.



19 Enfiler l'étiquette de raccordement dans les fentes du cache-cartes prévues à cet effet. Pour la bonne orientation de l'étiquette utiliser le coin tronqué 7.

5. RACCORDEMENT DE LA CHAUDIÈRE

5.1 Raccordement hydraulique

L'installation doit être réalisée suivant la réglementation en vigueur, les règles de l'art et les recommandations contenues dans la présente notice.

5.1.1 Recommandations importantes pour le raccordement du circuit chauffage



Il ne doit exister entre la chaudière et les soupapes de sécurité, aucun organe d'obturation totale ou partielle (Code de bonne pratique).



Les installations de chauffage doivent être conçues et réalisées de manière à empêcher le retour des eaux du circuit chauffage et des produits qui y sont introduits, vers le réseau d'eau potable (article 16-7 du Règlement Sanitaire Départemental-type). Un disconnecteur CB (disconnecteur à zone de pressions différentes non contrôlables) doit être installé pour le remplissage du circuit chauffage suivant la norme NF P 43-011.

Avant de procéder aux raccordements hydrauliques du circuit chauffage, il est indispensable de rincer les circuits de chauffage pour ne pas introduire de particules qui risqueraient d'endommager certains organes (soupape de sécurité, pompes, clapet...).

Dans le cas où la chaudière est installée au point haut de l'installation, il y a lieu de l'équiper d'un dispositif de manque d'eau ou de contrôle de la pression d'eau.

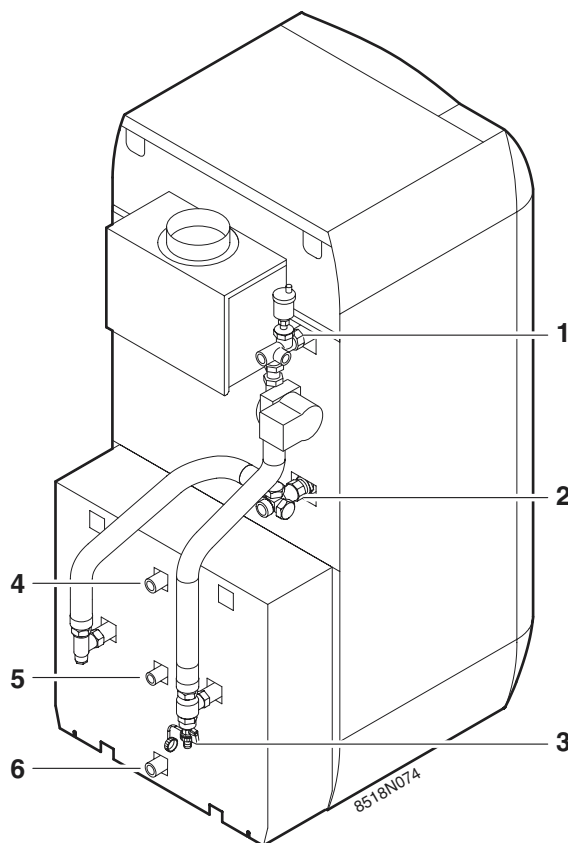
Veiller à isoler hydrauliquement les circuits primaire et secondaire par des vannes d'arrêt afin de faciliter les opérations d'entretien du préparateur.

Elles permettent d'effectuer l'entretien du ballon et de ses organes sans vidanger toute l'installation. Elles permettent également d'isoler le préparateur lors de l'essai de pression d'étanchéité de l'installation si la pression d'épreuve est supérieure à la pression admissible par le préparateur.



AFIN DE FACILITER LA PURGE, le remplissage de l'installation doit impérativement se faire par le robinet de vidange/remplissage.

5.1.2 Raccordement hydraulique du circuit eau sanitaire



● Raccordement du départ et du retour du circuit de chauffage

Les tuyauteries départ et retour sont en 1". N'isoler les tuyauteries de départ et de retour chauffage qu'à partir de l'extérieur de l'habillage.

1. Départ chauffage G 1 (1")
2. Retour chauffage G 1 (1")
3. Robinet de vidange/remplissage : raccordement pour tuyau de diamètre intérieur 14 mm
4. Départ eau chaude sanitaire G 1 (1")
5. Circulation G 3/4 (3/4")
6. Entrée eau froide sanitaire G 1 (1")


● Raccordement de la vidange du circuit chauffage

La vidange peut être raccordée avec un tuyau flexible.

● Raccordement du préparateur d'eau chaude sanitaire

Les préparateurs d'eau chaude sanitaire peuvent fonctionner sous une pression de service maximale de 10 bar. En règle générale, ils fonctionnent sous 7 bar.

- Le raccordement entre la soupape de sécurité et le ballon ne doit pas présenter d'organes de sectionnement. De plus, la conduite d'écoulement de la soupape de sécurité ne doit pas être obturée. Si la pression d'alimentation dépasse 5,5 bar un réducteur de pression devra être implanté en amont du préparateur. Il est conseillé d'implanter le réducteur de pression en aval du compteur d'eau de manière à avoir la même pression dans toutes les conduites.
- Prévoir une évacuation d'eau dans la chaufferie ainsi qu'un "entonnoir-siphon" pour le groupe de sécurité.
- Le raccordement à l'alimentation d'eau froide sera réalisé d'après les schémas ci-après. Un clapet de retenue est monté sur l'alimentation en eau froide. Les composants devront répondre aux normes et réglementation en vigueur dans le pays concerné.

 Conformément aux règles de sécurité, il est obligatoire de monter une soupape de sécurité plombée sur l'entrée d'eau froide sanitaire du préparateur. Le tarage de cette soupape est généralement de 7 bar. Néanmoins, les caractéristiques techniques de notre préparateur lui permettent de fonctionner, si nécessaire, avec une soupape tarée à 10 bar. Dans tous les cas, nous préconisons les groupes de sécurité hydrauliques à membrane portant la marque NF.

- Le groupe de sécurité et son raccordement au préparateur doivent être au moins du même diamètre que la tubulure d'alimentation eau froide du circuit sanitaire du préparateur (minimum 3/4").
- Le niveau du groupe de sécurité doit être inférieur à celui de l'entrée d'eau froide (voir schémas ci-après).
- Le tube de vidange doit avoir une pente continue et suffisante et sa section doit être au moins égale à celle de l'orifice de sortie du groupe de sécurité (ceci pour éviter de freiner l'écoulement de l'eau en cas de surpression).
- Pour assurer la disponibilité de l'eau chaude dès l'ouverture des robinets, une boucle de circulation entre les postes de puisage et la tubulure de recirculation du ballon peut être installée. Un clapet de retenue doit être prévu dans cette boucle.

5.2 Raccordement à la canalisation gaz

Dans tous les cas, un robinet de barrage sera placé le plus près possible de la chaudière.

Les diamètres des tuyauteries doivent être définis d'après la norme NBN D 51.003.

La perte de charge entre le compteur et la chaudière doit être inférieure à 1 mbar (chaudière en fonctionnement).

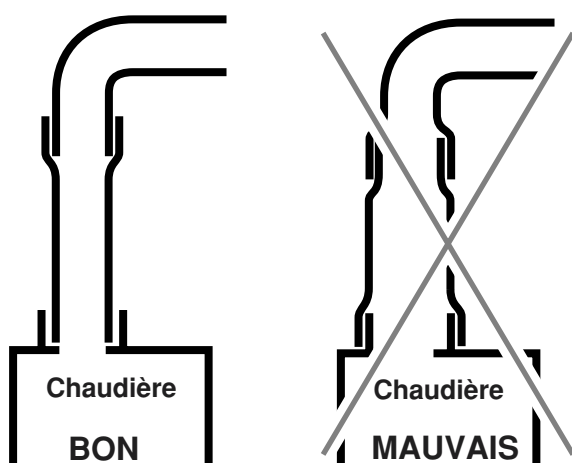
Valeurs de la pression d'alimentation de l'appareil :

- Gaz naturel H (G20) : 20 mbar
- Gaz naturel L (G25) : 25 mbar



La chaudière est réglée et scellée en usine pour le gaz naturel catégorie I_{2E+}.

5.3 Raccordement à une cheminée



L'appareil doit être installé suivant les règles de l'art avec un tuyau étanche **en acier inoxydable ou aluminium** susceptible de résister aux gaz chauds de la combustion et aux condensations acides éventuelles.

La disposition du tuyau permettra le drainage de ces éventuelles condensations.

Il doit être conforme aux normes existantes pour les tuyaux réservés à cet usage. Les tuyaux de raccordement standard en tôle sont à éviter.

La portion verticale en sortie de l'antirefouleur doit être au minimum de 500 mm avant d'y monter un coude (NBN D51.003).

Le tuyau de raccordement au conduit d'évacuation doit être aussi court que possible et sans réduction de diamètre.

Le tuyau doit être sur toute sa longueur d'une section qui ne soit pas inférieure à celle de la buse de la chaudière.

Ce tuyau, qui doit pouvoir être démonté facilement, ne doit pas comporter de changement brusque de section.

Le conduit d'évacuation doit être entretenu en bon état, contrôlé et nettoyé au moins une fois par an.

5.4 Raccordements électriques



Les raccordements doivent être effectués par un professionnel qualifié.



Le raccordement électrique sera conforme aux prescriptions du règlement général sur les installations électriques (RGIE).



Le câblage électrique ayant été soigneusement contrôlé en usine, les connexions intérieures du tableau de commande ne doivent en aucun cas être modifiées.



Pour effectuer les raccordements électriques, il faut se reporter à la notice livrée avec le tableau de commande de la chaudière.



Respecter les polarités indiquées aux bornes : phase (L), neutre (N), et terre (\oplus).

6. PRESSIONS DE REGLAGE ET MARQUAGE DES INJECTEURS CALIBRES ET DES DIAPHRAGMES

Gaz utilisés :

- G20 type H : 35,9 MJ/Nm³ - 20 mbar
- G25 type L : 30,9 MJ/Nm³ - 25 mbar

Nombre d'éléments de la chaudière		4	5	6
Injecteur H et L		210B	210B	210B
Pression nourrice H	mbar	15	15	15
Pression nourrice L	mbar	18	18	18
Diaphragme		D5S	D5,7S	D7S
Débit gaz H	m ³ /h	2,13	2,83	3,52
Débit gaz L	m ³ /h	2,26	3,00	3,75

Les débits sont donnés à 15°C, 1013 mbar.

7. MISE EN SERVICE

7.1 Remplissage de l'installation

Remplir en premier lieu le ballon d'eau chaude sanitaire.

● Circuit eau chaude sanitaire :

- Remplir le ballon par le tube d'entrée d'eau froide. Le cas échéant rincer le circuit sanitaire (notamment en cas de remise en route) en laissant l'eau s'écouler pendant un certain temps.
- Dégazer le circuit sanitaire (réservoir et réseau de distribution) ; pour cela :
remplir complètement d'eau le préparateur, en laissant un robinet d'eau chaude ouvert ; ne refermer ce robinet que lorsque l'écoulement s'effectue régulièrement et sans bruit de tuyauterie.
Dégazer ensuite successivement toutes les tuyauteries d'eau chaude en ouvrant les robinets correspondants afin d'éviter le bruit provoqué par l'air se déplaçant lors des soutirages.
- Vérifier les organes de sécurité (soupape ou groupe de sécurité en particulier) en se reportant à la notice fournie avec le composant.

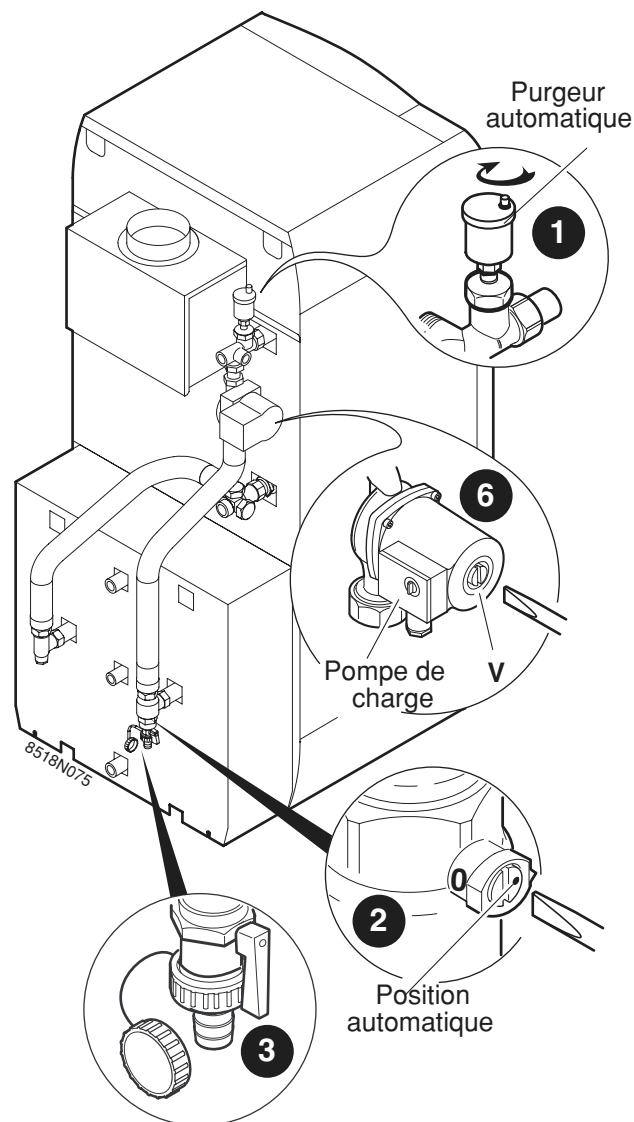


Pendant le réchauffage de l'eau chaude sanitaire, une certaine quantité d'eau peut s'échapper par la soupape ou le groupe de sécurité par suite de la dilatation de l'eau contenue dans le ballon. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter de ce phénomène absolument normal, qui ne doit en aucun cas être entravé.

● Circuit chauffage :

Le circuit de chauffage (chaudière et échangeur ballon) doit impérativement être rempli par le robinet de vidange, à l'arrière de la chaudière. Lors du remplissage du circuit chauffage, bien purger l'échangeur du préparateur d'eau sanitaire en procédant comme suit :

- 1 Dévisser le capuchon du purgeur automatique de quelques tours.
 - 2 S'assurer que le clapet équerre anti-thermosiphon est en position automatique.
 - 3 S'assurer que le robinet de vidange est en position ouverte.
 - 4 Effectuer le remplissage du circuit chauffage à faible débit par **le robinet de vidange** afin de favoriser la purge.
 - 5 Après le remplissage de l'installation, refermer le robinet de vidange.
 - 6 Dégommer la pompe de charge s'il y a lieu : pour cela dévisser le bouchon de protection à l'avant de la pompe et engager un tournevis dans la fente (V) de l'axe de la pompe. Tourner plusieurs fois à droite et à gauche.
- Laisser tourner la pompe de charge à froid quelques minutes pour favoriser son amorçage.
 - Le circuit chauffage doit être purgé au point le plus haut de l'installation par un purgeur adapté (non livré).



7.2 Vérifications avant mise en service

Avant d'effectuer la mise en service de la chaudière, il y a lieu de vérifier les points suivants :

- Vérifier que l'appareil est bien réglé pour le type de gaz utilisé. La chaudière est livrée équipée pour fonctionner aux gaz naturels.
- Vérifier la pression du gaz en amont de la chaudière.
- Vérifier l'étanchéité des raccordements gaz et eau.

7.3 Mise en service



La première mise en service doit être effectuée par un professionnel qualifié.

- Ouvrir le robinet de barrage gaz.
- Vérifier que le thermostat de sécurité n'a pas déclenché. Pour cela, retirer le capuchon du thermostat de sécurité et enfoncer le bouton de réarmement à l'aide d'un tournevis.
- Placer l'interrupteur Marche/Arrêt sur position Marche "Ⓜ".
- Produire une demande de chaleur.



Pour effectuer les opérations nécessaires au niveau du tableau de commande, il faut se reporter à la notice livrée avec le tableau.

- Le coffret de sécurité effectue son cycle d'allumage (voir description ci-après).

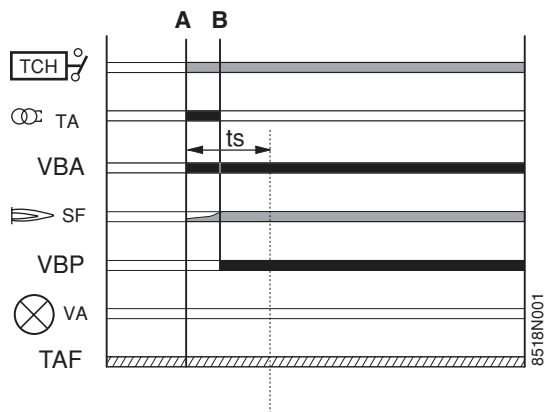
Extinction : placer l'interrupteur Marche/Arrêt sur position Arrêt "Ⓜ".

7.4 Fonctionnement de la chaudière équipée du coffret de sécurité 577 DBC

● Principe de fonctionnement

Les séquences d'allumage et de surveillance du brûleur sont assurées par le coffret de sécurité.

● Cycle de fonctionnement normal



- A** Début de la mise en service
- B** Formation de flamme au brûleur d'allumage
- SF** Signal de flamme du brûleur
- VA** Voyant d'alarme
- TA** Transformateur d'allumage
- TAF** Thermostat antirefouleur
- TCH** Demande de chaleur
- VBA** Vanne du brûleur d'allumage
- VBP** Vanne du brûleur principal
- ts** Temps de sécurité : environ 55 sec.

En cas de demande de chaleur, le coffret ferme le contact **TCH**.

Le transfo d'allumage **TA** intégré au coffret de sécurité ainsi que la vanne du brûleur d'allumage **VBA** (alimentant le brûleur d'allumage) sont mis sous tension.

Le gaz émanant du brûleur d'allumage est allumé par l'électrode d'allumage et dans l'intervalle de temps **ts**, un courant minimum de $0,3 \mu\text{A}$ apparaît au niveau de la sonde d'ionisation **SF** et la vanne de régulation de la vanne gaz (alimentant le brûleur principal) s'ouvre.

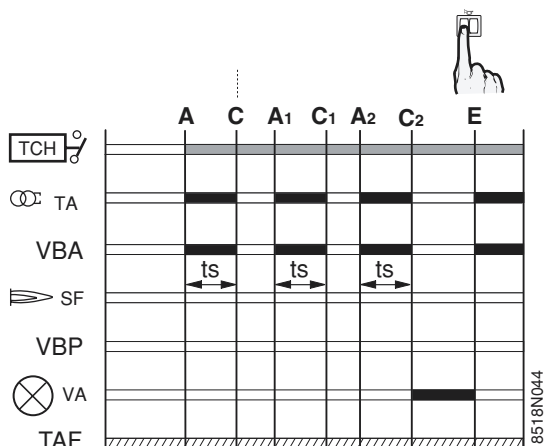


A son premier démarrage, le coffret peut être en sécurité : appuyer sur le bouton de réarmement pour le libérer.



Si le bouton de réarmement est appuyé en fonctionnement normal, les vannes gaz se ferment et le coffret redémarre une nouvelle séquence d'allumage.

● Cycle de fonctionnement avec mise en sécurité (démarrage sans signal de flamme)



- Signaux d'entrée nécessaire
- Signaux de sortie du coffret
- Contact fermé

- A** Début de la mise en service
- A₁** 2^{de} tentative d'allumage
- A₂** 3^{ème} tentative d'allumage
- C** Fin de la première tentative d'allumage
- C₁** Fin de la deuxième tentative d'allumage
- C₂** Mise en sécurité par absence de signal de flamme
- E** Réarmement
- SF** Signal de flamme du brûleur
- VA** Voyant d'alarme
- TA** Transformateur d'allumage
- TAF** Thermostat antirefouleur
- TCH** Thermostat chaudière
- VBA** Vanne du brûleur d'allumage
- VBP** Vanne du brûleur principal
- ts** Temps de sécurité : environ 55 sec.

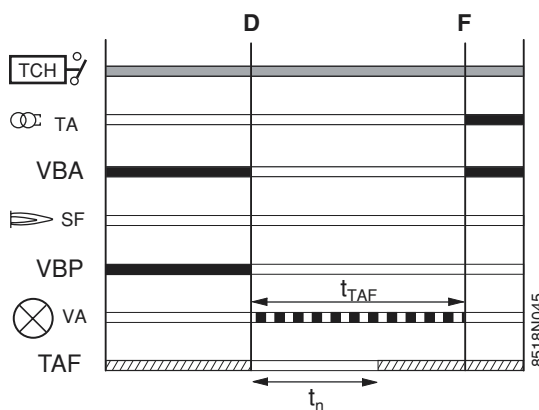
- Si la flamme n'est pas détectée avant la fin du temps de sécurité **ts**, le coffret refait 2 autres tentatives d'allumage. Si au bout de la dernière tentative d'allumage il n'y a toujours pas de signal de flamme, le coffret se met en sécurité et le voyant de mise en sécurité s'allume. Pour redémarrer la chaudière, appuyer le bouton de réarmement du coffret de sécurité.
- S'il y a perte de flamme en fonctionnement normal, le coffret répète automatiquement la séquence de démarrage.

Réarmement : Le coffret est réarmé après mise en sécurité en appuyant sur le bouton de réarmement. Si le premier réarmement ne donne aucun résultat, **attendre au moins 15 secondes** avant d'effectuer un second.

i A son premier démarrage, le coffret peut être en sécurité : appuyer sur le bouton de réarmement pour le libérer.

i Si le bouton de réarmement est appuyé en fonctionnement normal, les vannes gaz se ferment et le coffret redémarre une nouvelle séquence d'allumage.

● Cycle de fonctionnement avec coupure du thermostat antidébordement de fumées



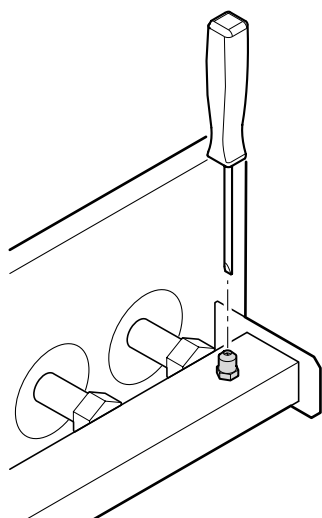
- Signaux d'entrée nécessaire
- Signaux de sortie du coffret
- Contact fermé

- D** Coupure du TAF
- F** Redémarrage de la chaudière
- SF** Signal de flamme du brûleur
- VA** Voyant d'alarme
- TA** Transformateur d'allumage
- TAF** Thermostat antirefouleur
- TCH** Thermostat chaudière
- VBA** Vanne du brûleur d'allumage
- VBP** Vanne du brûleur principal
- tn** Temps de refroidissement du TAF (temps variable)
- t_{TAF}** Temps d'attente du coffret : 15 min.

En cas de coupure du thermostat située dans l'antirefouleur suite à un débordement de fumée, le brûleur s'éteint et le coffret se met en attente pendant 15 minutes. Cette phase de temporisation est signalée par un clignotement du voyant d'alarme. La temporisation de 15 minutes ne peut être interrompue que par une coupure secteur.

7.5 Vérifications et réglages après mise en service

7.5.1 Contrôle de la pression à la nourrice



- Dévisser de quelques tours la vis à l'intérieur de la prise de pression de la nourrice.
- Brancher un manomètre sur la prise de pression et vérifier que la pression à la nourrice correspond bien à celle indiquée ci-dessous.
- Ne pas omettre de refermer la vis de prise de pression.
- Refaire un contrôle d'étanchéité.

Pression nourrice H	15 mbar
Pression nourrice L	18 mbar

7.5.2 Contrôle de la sécurité du brûleur

Provoquer une coupure de gaz en fermant le robinet d'arrêt.

Vérifier la réaction du système de sécurité. (Mise en sécurité du coffret de sécurité par défaut d'ionisation).

7.5.3 Contrôle du thermostat de sécurité

Placer l'interrupteur Eté/Hiver ☀ pour couper l'accélérateur chauffage et éviter ainsi la montée en température de l'installation.

Placer l'interrupteur 3 positions "AUTO - TEST STB" sur la position TEST STB. Le brûleur démarre, quels que soient les réglages de la régulation. Maintenir l'interrupteur dans cette position jusqu'à la coupure du thermostat de sécurité (110°C).

Pour redémarrer la chaudière, enfoncer le bouton de réarmement du thermostat de sécurité, puis refaire les opérations de mise en route.

7.5.4 Contrôle du thermostat anti-débordement de fumées

En cas de débordement de fumées par l'antirefouleur, le dispositif de sécurité anti-débordement provoque une extinction du brûleur avec mise en attente du coffret de sécurité pendant 15 minutes (cet état est signalé par un clignotement du voyant d'alarme).

Procédure de contrôle :

Eteindre la chaudière et retirer le tuyau de fumées reliant

la chaudière à la cheminée. Obturer la buse de fumées de la chaudière à l'aide d'une plaque en tôle (ou d'un autre matériau résistant à la chaleur).

Dès le démarrage, les produits de la combustion sont évacués à l'arrière de la chaudière par l'ouverture inférieure de l'antirefouleur.

Le thermostat antirefouleur déclenche après quelques instants, coupe le brûleur et lance la temporisation du coffret de sécurité (clignotement du voyant d'alarme VA).

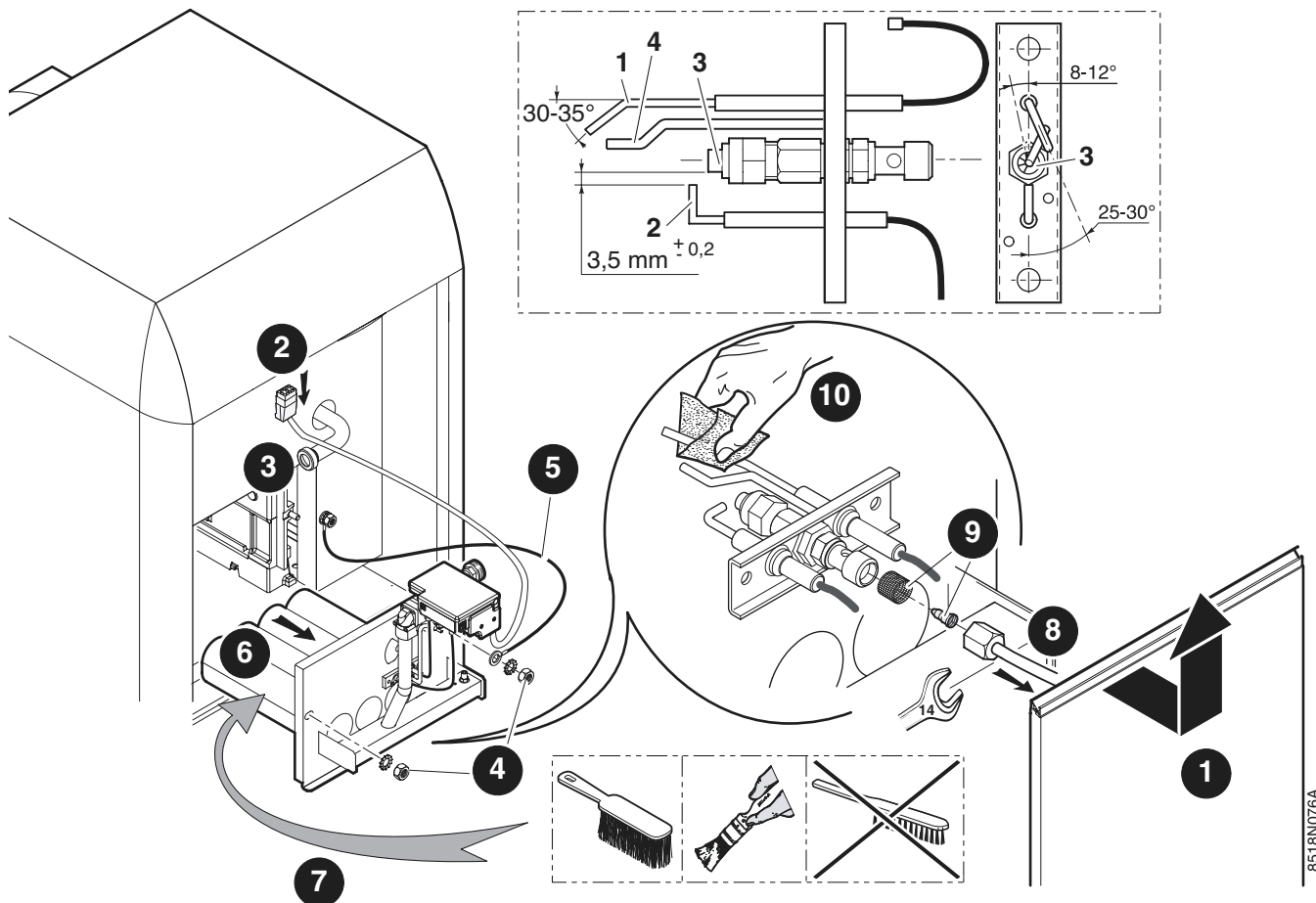
Après ce contrôle, remonter le tuyau de fumées reliant la chaudière à la cheminée.

Attendre environ 5 minutes (temps de refroidissement du thermostat) puis couper et rétablir le courant en actionnant l'interrupteur Marche/Arrêt. La chaudière redémarre.

8. MAINTENANCE

8.1 Nettoyage du brûleur principal et du brûleur d'allumage

Le nettoyage du brûleur principal et l'injecteur du brûleur d'allumage avec son filtre doit être effectué régulièrement pour assurer un bon rendement. Il est conseillé de le faire au moins 1 fois par an.



Brûleur principal

- Couper l'alimentation électrique de la chaudière
- Couper l'alimentation gaz

- 1 Ouvrir la porte de la chaudière
- 2 Débrancher le connecteur du brûleur sous le tableau de commande
- 3 Dévisser le raccord union sur le tube d'arrivée gaz
- 4 Dévisser les 2 écrous + rondelles
- 5 Enlever le fil de masse du brûleur
- 6 Démontez le tiroir brûleur
- 7 Nettoyer le brûleur à l'aide d'une balayette, d'un aspirateur ou d'une soufflette.

Ne pas utiliser de brosse métallique !



Au remontage, veillez à remettre en place le fil de masse du brûleur fixé sur l'écrou de fixation droit du tiroir brûleur.

Brûleur d'allumage

- 8 Dévisser l'écrou de raccordement (clé de 14), puis tirer à soi le tube d'alimentation gaz

- 9 Enlever l'injecteur et le filtre. L'injecteur du brûleur d'allumage et le filtre doivent être nettoyés au moins une fois par an

- 10 Retirer les éventuels dépôts sur la sonde d'ionisation 1 et l'électrode de masse 4 (par exemple avec de la toile de verre)

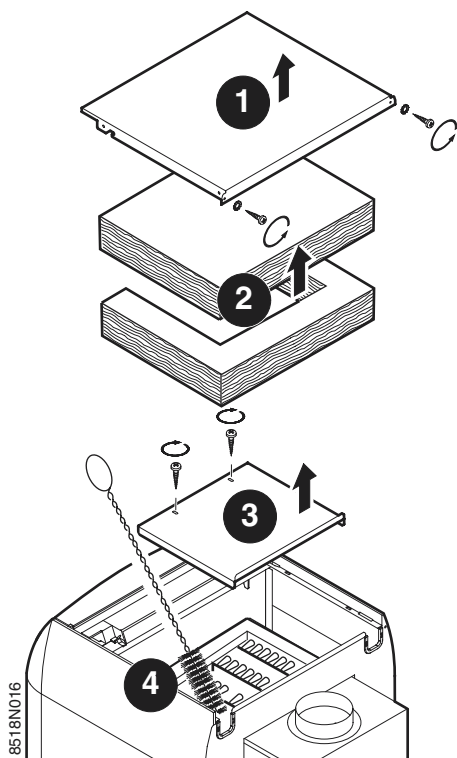
- Remonter le tube d'alimentation (clé de 14),
- Vérifier, en fonction des cotes indiquées sur le dessin, le positionnement de la sonde d'ionisation 1, l'écartement de l'électrode d'allumage 2 et le positionnement du diffuseur de flamme 3 (nécessaire qu'en cas de dysfonctionnement de la chaudière, voir tableau "Incidents et remèdes").



Après avoir effectué ces opérations, un contrôle d'étanchéité gaz est nécessaire.

1. Sonde d'ionisation
2. Electrode d'allumage
3. Diffuseur de flamme
4. Electrode de masse

8.2 Nettoyage du corps de chauffe



L'état d'encrassement du corps de chauffe doit être contrôlé une fois par an par l'intermédiaire de la trappe de ramonage située sur la partie supérieure de l'antirefouleur.

S'il est nécessaire de ramoner la chaudière, retirer le tiroir brûleur du corps de chauffe pour éviter que des dépôts et de la suie ne viennent obturer les orifices des rampes gaz.

Une fois le brûleur déposé comme indiqué au chapitre 8.1, page 22 :

- 1 Retirer le chapiteau fixé par 2 vis + rondelles à dents
- 2 Retirer l'isolation
- 3 Ouvrir la trappe de ramonage en dévissant les 2 vis
- 4 Nettoyer le corps de la chaudière à l'aide de la brosse spéciale livrée

Pour le remontage, procéder en sens inverse

8.3 Nettoyage des surfaces peintes

Utiliser exclusivement de l'eau savonneuse et une éponge.

Rincer à l'eau claire et sécher avec un chiffon doux ou une peau de chamois.

8.4 Vérifications périodiques de l'installation

● Niveau d'eau

Vérifier régulièrement le niveau d'eau de l'installation et le compléter, s'il y a lieu, en évitant une entrée brutale d'eau froide dans la chaudière chaude.

Cette opération ne doit se faire que quelques fois par saison ; dans le cas contraire, chercher la fuite probable et y remédier sans délai.

● Organes de sécurité

Vérifier régulièrement et à minima lors du nettoyage de la chaudière, le bon fonctionnement des organes de sécurité et en particulier de la soupape du circuit chauffage.

Remarque :

Il est déconseillé de vidanger une installation, sauf en cas de nécessité absolue.

Exemple : absence de plusieurs mois avec risque de gel dans le bâtiment.

8.5 Entretien

L'entretien et le nettoyage de la chaudière doivent être effectués obligatoirement au moins une fois par an par un professionnel qualifié. Pour cela, nous vous recommandons de souscrire un contrat de maintenance auprès d'un installateur qualifié. Au cas où celui-ci ne pourrait l'assurer, il vous est possible de souscrire un contrat de maintenance auprès d'une société de service après-vente que votre installateur ou la société OERTLI vous auront indiquée. Le ramonage du conduit de fumée et du pot de purge attendant, doit être effectué au moins une fois par an, lors des opérations d'entretien de la chaudière.

8.6 Précautions à prendre contre le gel

En cas d'arrêt de chauffage en hiver, entraînant des risques de gel (résidence secondaire par exemple), nous recommandons d'utiliser un antigel bien dosé pour éviter la congélation de l'eau de chauffage. A défaut, vidanger entièrement l'installation (consultez votre installateur).

8.7 Vérifications périodiques du ballon d'eau chaude sanitaire

● Anode titane (OECOPROTECT)

Aucune opération d'entretien



Le tableau doit être sous tension pour assurer le fonctionnement de l'anode.

● Anode en magnésium (en option)

L'anode titane peut être remplacée par une anode en magnésium.

L'anode en magnésium doit être vérifiée au moins tous les 2 ans. A partir de la première vérification et compte tenu de l'usure de l'anode, il faut déterminer la périodicité des contrôles suivants. L'anode peut être contrôlée selon l'une des deux méthodes suivantes :

- Contrôle visuel :
L'anode doit être remplacée si son diamètre est inférieur à 15 mm (diamètre initial = 33 mm).
- Contrôle par mesure :
 - débrancher le fil de masse de l'anode
 - mesurer le courant entre la cuve (masse) et l'anode ; si le courant mesuré est inférieur à 0,1 mA, l'anode est à remplacer.

● Soupape ou groupe de sécurité



Le groupe de sécurité doit être manoeuvré périodiquement (au moins une fois par mois). Pour cela, placer le groupe de sécurité en position de vidange. Cette manoeuvre permet d'évacuer d'éventuels dépôts pouvant à la longue obstruer la soupape du groupe de sécurité. **Le non-respect de cette règle d'entretien peut entraîner une détérioration de la cuve du ballon.**

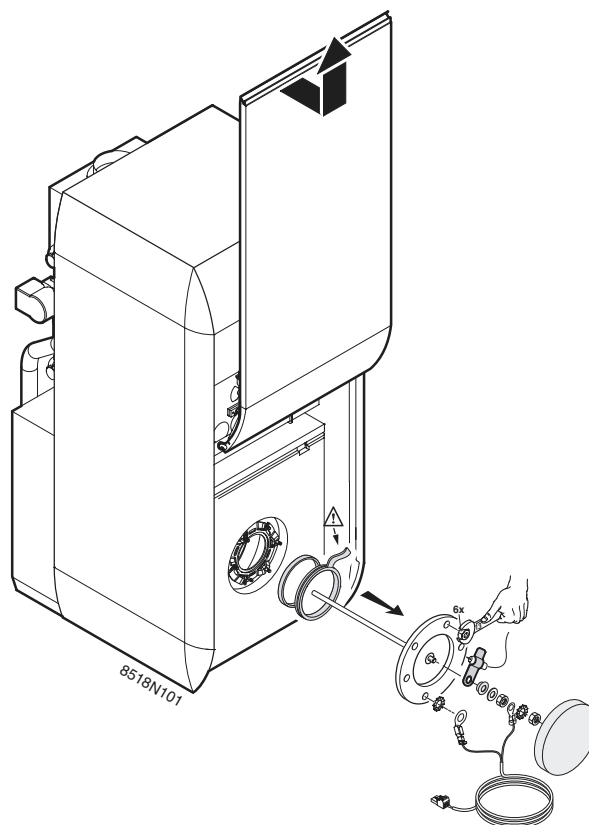
● Détartrage

Dans les régions à eau calcaire, il est conseillé d'effectuer annuellement un détartrage du ballon afin d'en préserver les performances.

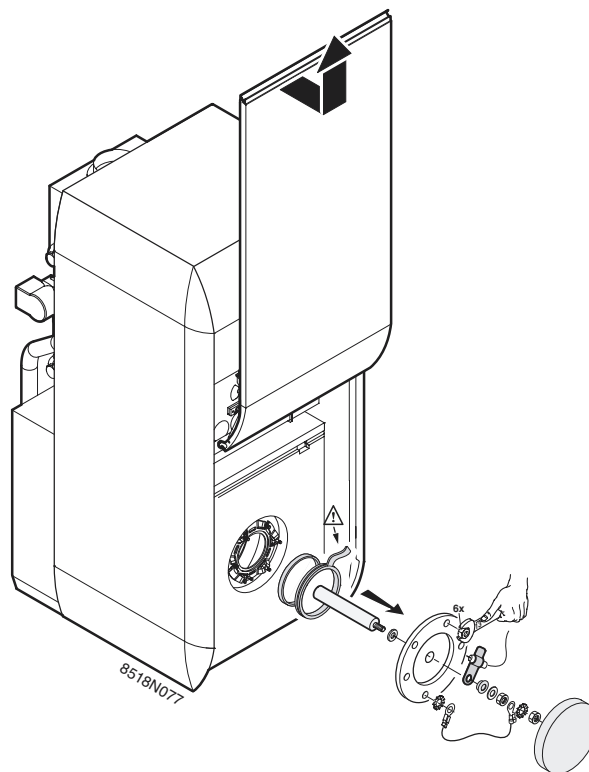
- Enlever le tartre déposé sous forme de boues ou de lamelles dans le fond du réservoir. Par contre, ne pas toucher au tartre adhérent aux parois du réservoir, car il constitue une protection efficace contre la corrosion et renforce l'isolation du chauffe-eau.
- L'échangeur devra être détartré, si besoin est, afin de préserver ses performances optimales.

8.7.1 Opérations à effectuer pour le détartrage, le contrôle ou le remplacement de l'anode

● Cas de l'anode titane OECOPROTECT (série)



● Cas de l'anode magnésium (option)



1. Prévoir un joint d'étanchéité neuf pour la bride du préparateur.
2. Couper l'alimentation électrique de la chaudière.
3. Couper l'arrivée d'eau froide sanitaire et vidanger le préparateur. Pour effectuer la vidange par le groupe

de sécurité, mettre le groupe en position vidange et ouvrir un robinet d'eau chaude (ou un robinet de purge) pour permettre l'entrée d'air.

4. Déposer le panneau avant et les sondes.
5. Déposer le tampon (clé de 13 mm).
6. Contrôler et remplacer l'anode magnésium s'il y a lieu (voir ci-avant).
7. Lors du remontage, remplacer le joint d'étanchéité, pour cela :
 - Positionner le joint à lèvres dans l'orifice de visite en veillant à placer la languette de ce dernier à l'extérieur du préparateur.
 - Positionner le jonc autour du joint en veillant à placer la languette au-dessus du jonc.
 - Fixer le tampon sur la bride à l'aide des 6 vis en serrant uniformément en croix.
8. Effectuer le remplissage d'après les indications du chapitre "Mise en service". Vérifier l'étanchéité et les organes de sécurité du préparateur après remontage.



Le serrage des vis du tampon de visite ne doit pas être exagéré : $6 \text{ N.m } \begin{smallmatrix} +1 \\ -0 \end{smallmatrix}$: utiliser pour cela une clé dynamométrique.

Nota : on obtient approximativement 6 Nm en tenant la clé à pipe par le petit levier.

8.8 Incidents et remèdes

Symptômes	Causes probables	Remèdes
La chaudière ne démarre pas et le coffret de sécurité n'est pas en dérangement (voyant rouge d'alarme éteint)	<ul style="list-style-type: none"> - Le thermostat chaudière n'est pas en demande. - La régulation (option) n'est pas en demande. - Suite à une surchauffe, le thermostat de sécurité a déclenché. - Pas de courant 	<ul style="list-style-type: none"> - Provoquer une demande en agissant sur le thermostat chaudière ou au niveau de la régulation (option). - Remédier à la cause de la surchauffe et réarmer le thermostat de sécurité. - Placer l'interrupteur "Marche/Arrêt" en position "Marche"
Le brûleur ne s'allume pas et le coffret de sécurité est en dérangement (voyant rouge d'alarme allumé)	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en sécurité par manque de gaz - Vanne gaz défectueuse - Pas d'étincelle à l'électrode - Pas de courant d'ionisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Purger la ligne d'arrivée gaz puis actionner le bouton de réarmement du tableau. - Vérifier vanne gaz et la remplacer le cas échéant. - Contrôler le raccordement des câbles électriques au coffret de sécurité et à l'électrode. - Contrôler le raccordement de la sonde d'ionisation et le fil de masse. - Vérifier la position de la sonde d'ionisation et du diffuseur de flamme du brûleur d'allumage (voir chapitre 8.1, page 22)
Le brûleur s'allume et le coffret de sécurité se met en attente (brûleur coupé et voyant alarme clignote)	<ul style="list-style-type: none"> - Coupure du thermostat antirefouleur 	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier le bon tirage au niveau du raccordement cheminée, vérifier le bon état du thermostat antirefouleur, puis appuyer le bouton Marche/Arrêt afin d'annuler la temporisation de 15 minutes et de redémarrer la chaudière. <p>Nous attirons votre attention sur la gravité d'interventions intempestives sur le dispositif de contrôle d'évacuation des produits de combustion : il faut remédier au défaut d'évacuation en améliorant les conditions de tirage de la cheminée.</p> <p>En cas de défaillance du thermostat, il doit impérativement être remplacé par une pièce préconisée dans notre «liste Pièces de rechange». Sa position ne doit pas être modifiée, elle est définie par les 2 brossages de l'équerre de fixation qui sont positionnées dans 2 trous de l'antirefouleur. Le thermostat ne doit pas être mis hors service.</p>
Le brûleur s'allume et le coffret de sécurité se met en dérangement (voyant alarme allumé)	<ul style="list-style-type: none"> - Inversion des fils de phase et neutre dans le tableau de commande de la chaudière 	<ul style="list-style-type: none"> - Raccorder la phase sur la borne 1 et le neutre sur la borne 2.
Le brûleur s'allume mais à puissance réduite	<ul style="list-style-type: none"> - Pression amont trop faible - Filtre encrassé - Bloc gaz défectueux - Injecteurs inadaptés (voir tableau "Pressions de réglage et marquage des injecteurs calibrés") - Vanne gaz défectueuse - Injecteurs trop grands 	<ul style="list-style-type: none"> - Revoir l'alimentation en gaz - Nettoyer le filtre - Le changer - Les vérifier - Contrôler vanne gaz et remplacer le cas échéant - Les contrôler (voir tableau "Pressions de réglage et marquage des injecteurs calibrés")

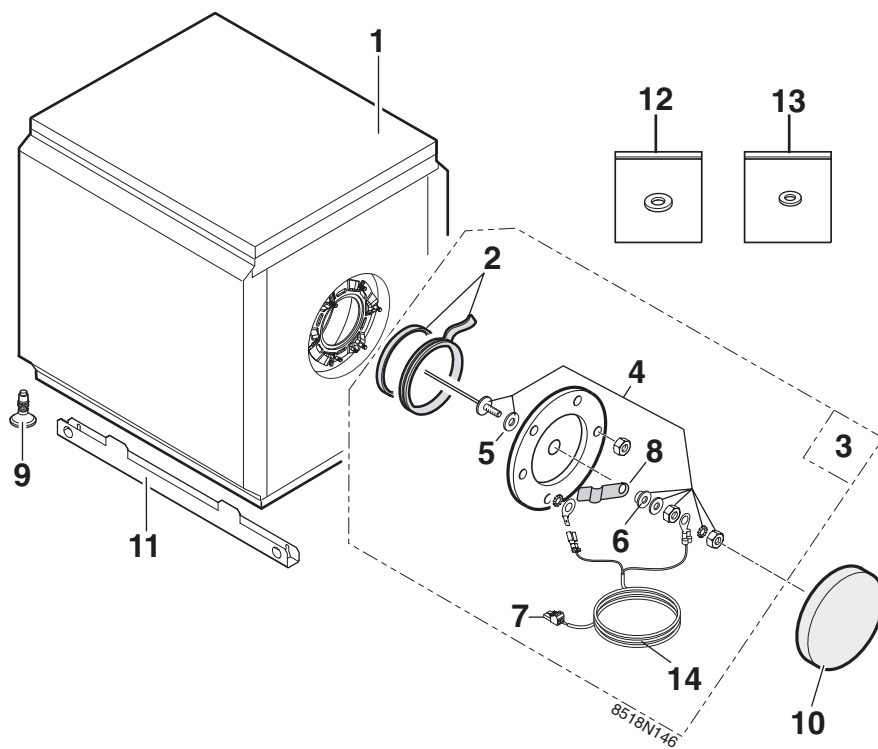
Symptômes	Causes probables	Remèdes
Corps fonte encrassé (côté foyer)	<ul style="list-style-type: none"> - Pression amont trop élevée - Brûleur encrassé - Aération de la chaufferie insuffisante ou mal placée - Vanne gaz défectueuse 	<ul style="list-style-type: none"> - Revoir l'alimentation en gaz - Nettoyer le brûleur - Agrandir les aérations, caréner les bouches d'aération - Contrôler vanne gaz et remplacer le cas échéant.
Chaudière bruyante	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise purge - Corps entartré - Injecteurs inadaptés (sifflements) 	<ul style="list-style-type: none"> - Purger correctement - Détartrer le circuit chauffage - Vérifier les injecteurs - Brûleur encrassé par des poussières de chantier
Chaudière trop chaude ou trop froide par rapport à la demande	<ul style="list-style-type: none"> - Interrupteur 3 positions en position ⌚ - Réglage du thermostat de chaudière inadapté 	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier la position de l'interrupteur 3 positions - Régler le thermostat de chaudière à fond si la chaudière est équipée d'une régulation ou d'un thermostat d'ambiance
Retour de flamme	<ul style="list-style-type: none"> - Injecteurs trop grands - Pression trop faible 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler injecteurs et pression
Sifflements	<ul style="list-style-type: none"> - Injecteurs trop petits - Pression trop élevée 	

9. VUES ECLATEES ET LISTE DES PIECES DE RECHANGE

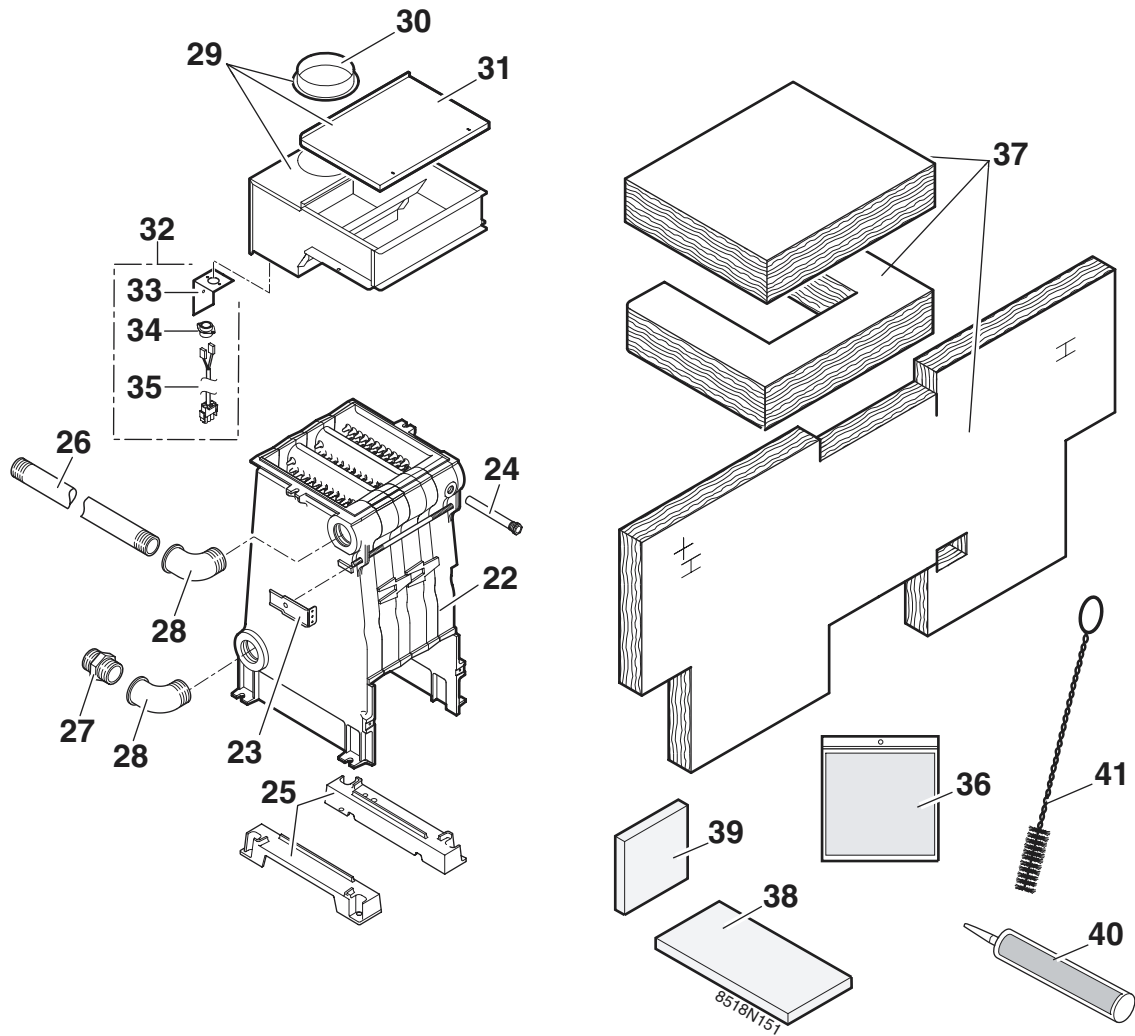
Se reporter en pages suivantes

Remarque : pour commander une pièce de rechange, il est indispensable d'indiquer le numéro de code figurant dans la liste, en face du repère de la pièce désirée.

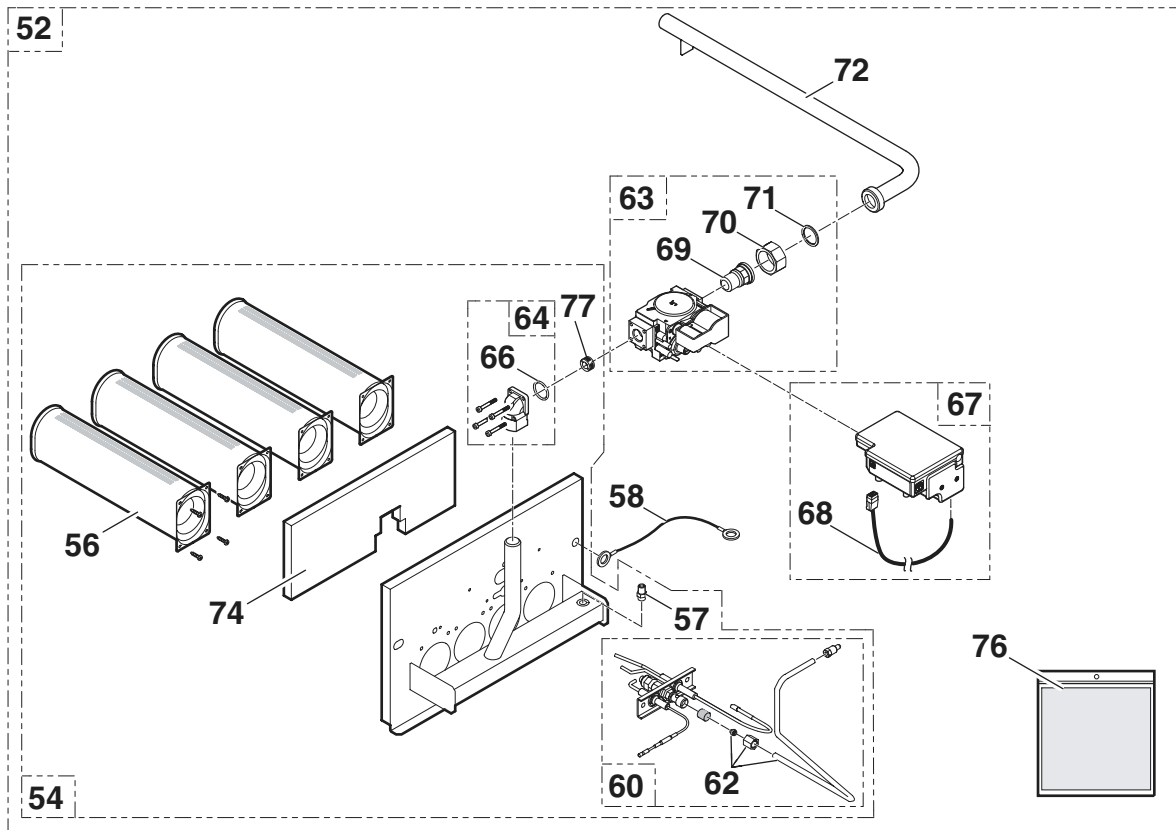
PREPARATEUR D'EAU CHAUDE SANITAIRE



CORPS DE CHAUDIÈRE + ANTIREFOULEUR + ISOLATION

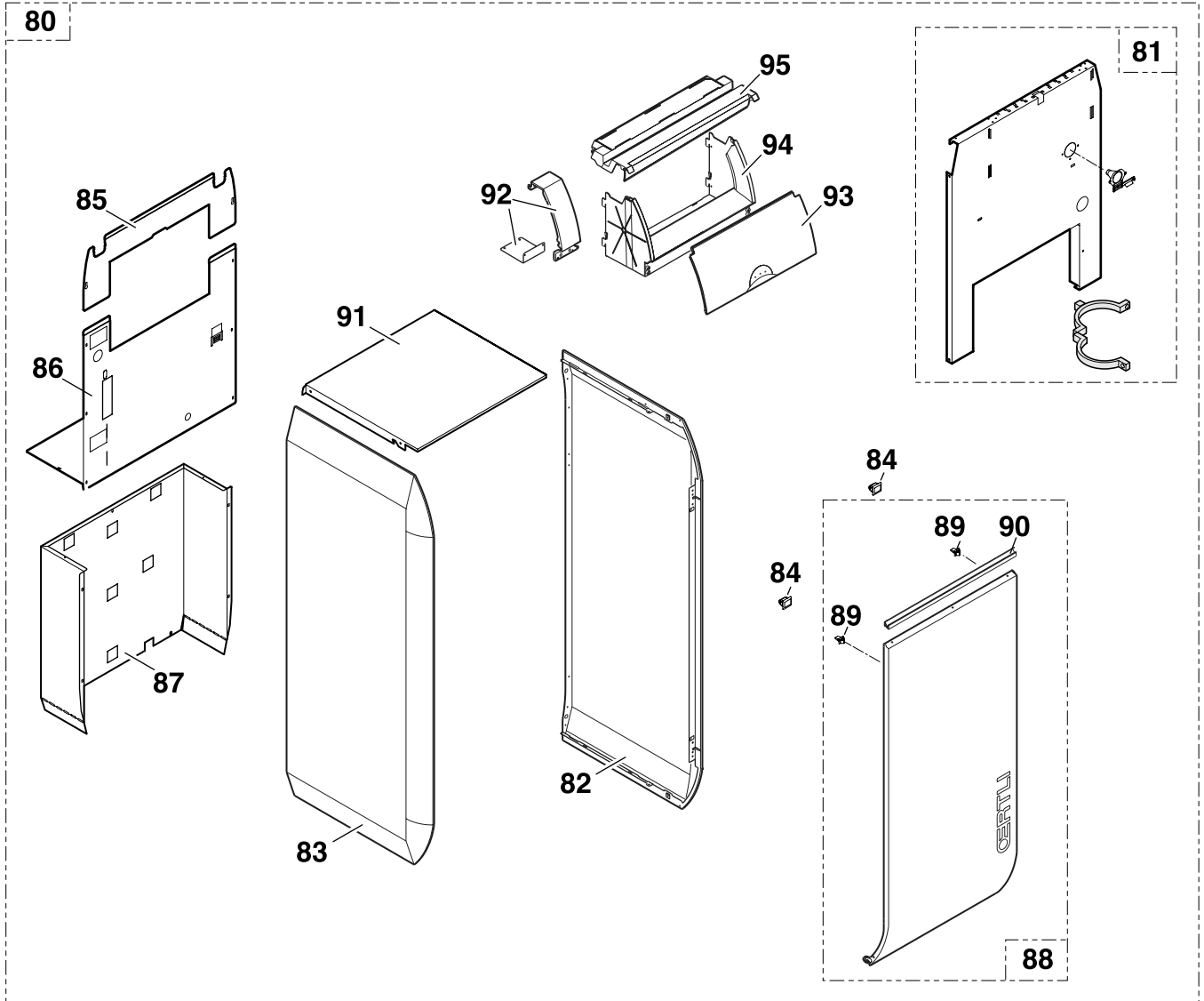


LIGNE GAZ



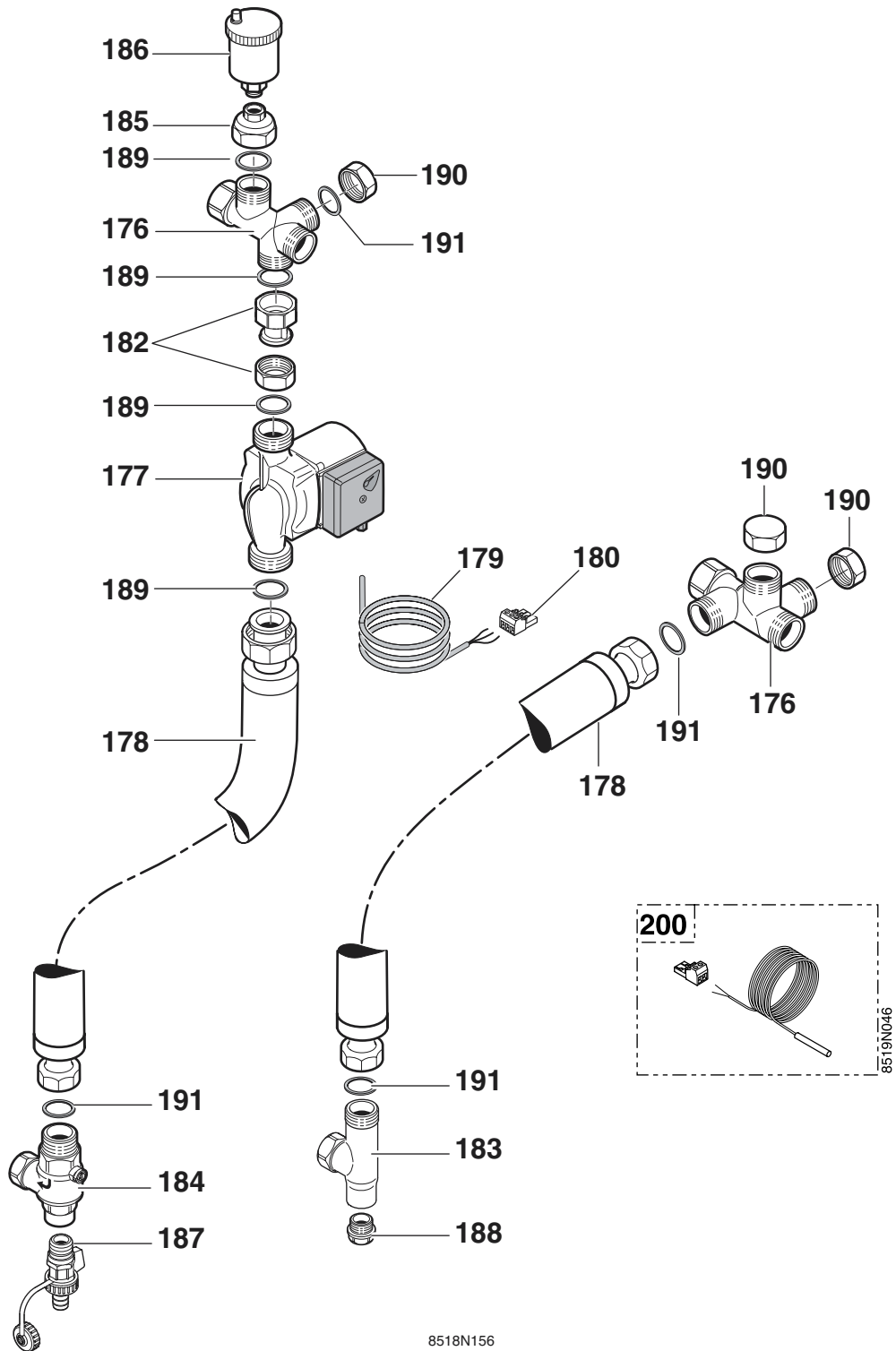
8518N190

HABILLAGE



8518N045

KIT DE LIAISON



GV 140 N (Belgique)

Rep.	Code n°	DESIGNATION	Rep.	Code n°	DESIGNATION
		PREPARATEUR			ISOLATION CORPS DE CHAUDIERE
1	182 557	LI110 mousse pour GV 144 et 145 N	37	800 923	Isolation complète corps de chaudière 4 éléments
1	182 558	LI130 mousse pour GV 146 N	37	800 924	Isolation complète corps de chaudière 5 éléments
2	126 479	Kit joint 7 mm	37	124 889	Isolation complète corps de chaudière 6 éléments
3	182 559	Tampon complet	38	124 894	Isolation sous brûleur 4 éléments
4	182 277	Anode complète	38	800 928	Isolation sous brûleur 5 éléments
5	182 280	Joint viton 20x8,5x2	38	124 895	Isolation sous brûleur 6 éléments
6	124 474	Entreroise nylon	39	124 900	Isolation arrière foyer 4 éléments
7	182 279	Connecteur TA	39	800 932	Isolation arrière foyer 5 éléments
8	182 076	Patte de fixation sonde	39	124 901	Isolation arrière foyer 6 éléments
9	180 331	Pied réglable	40	603 151	Mastic silicone transparent
10	182 143	Isolation tampon	41	121 110	Brosse
11	182 561	Equerre supérieure longueur 644			CIRCUIT GAZ
11	182 562	Equerre supérieure longueur 744	52	182 381	Circuit gaz complet 4 éléments
12	182 077	Joint 29x19x3	52	182 382	Circuit gaz complet 5 éléments
13	182 078	Joint 25x15x3	52	182 383	Circuit gaz complet 6 éléments
14	182 279	Câblage anode ACI	54	182 388	Tiroir brûleur WORGAS 4 éléments
			54	182 389	Tiroir brûleur WORGAS 5 éléments
		CORPS DE CHAUDIERE	54	182 390	Tiroir brûleur WORGAS 6 éléments
22	182 236	Corps de chaudière assemblé 4 éléments	56	700 944	Brûleur WORGAS + visserie
22	182 237	Corps de chaudière assemblé 5 éléments	57	122 728	Prise de pression
22	182 238	Corps de chaudière assemblé 6 éléments	58	125 060	Câble mise à la masse
23	182 363	Equerre de fixation	60	182 395	Brûleur d'allumage complet
24	122 632	Doigt de gant 1/2" longueur 160	62	182 397	Tube d'alimentation brûleur d'allumage
25	124 868	Rehausse pour corps	63	182 398	Vanne sit
26	182 563	Tube droit 1"	64	182 399	Bride coude 1/2" + joint
27	182 564	Mamelon N280 1"	66	182 401	Joint
28	124 872	Coude N92 1"	67	182 402	Coffret + câblage
			68	182 403	Câble brûleur
		ANTIREFOULEUR	69	124 932	Manchon union 1/2"
29	182 365	Antirefouleur complet 4 éléments	71	180 395	Joint vert 30x24x1,5
29	182 366	Antirefouleur complet 5 éléments	72	182 406	Tube arrière gaz
29	182 367	Antirefouleur complet 6 éléments	74	125 022	Kit d'isolation tiroir brûleur 4 éléments
30	800 918	Buse de fumée ø 110/111	74	125 023	Kit d'isolation tiroir brûleur 5 éléments
30	182 673	Buse de fumée étagée ø 125/130	74	125 024	Kit d'isolation tiroir brûleur 6 éléments
30	182 674	Buse de fumée étagée ø 150/153	76	125 025	Visserie
31	182 374	Trappe 4 éléments	77	300000820	Diaphragme gaz naturel 4 éléments D5S
31	182 375	Trappe 5 éléments	77	9536-9074	Diaphragme gaz naturel 5 éléments D5,7S
31	182 376	Trappe 6 éléments	77	9536-9050	Diaphragme gaz naturel 6 éléments D7S
32	182 818	Thermostat antirefouleur complet	77	300000823	Diaphragme propane 4 éléments D3,3S
33	121 059	Equerre de fixation	77	9536-9048	Diaphragme propane 5 éléments D3,5S
34	125 043	Thermostat statique			
35	125 045	Circuit électrique de thermostat antirefouleur			
36	125 014	Visserie corps + antirefouleur			

GV 140 N (Belgique)

Rep.	Code n°	DESIGNATION
77	9536-9049	Diaphragme propane 6 éléments D4S
		HABILLAGE
80	182 565	Habillage 4 éléments
80	182 566	Habillage 5 éléments
80	182 567	Habillage 6 éléments
81	182 568	Plaque frontale complète 4 éléments
81	182 569	Plaque frontale complète 5 éléments
81	182 570	Plaque frontale complète 6 éléments
82	182 571	Plaque latérale droite complète
83	182 572	Plaque latérale gauche complète
84	600 466	Gâche
85	182 573	Panneau arrière supérieur 4 éléments
85	182 574	Panneau arrière supérieur 5 éléments
85	182 575	Panneau arrière supérieur 6 éléments
86	182 576	Panneau arrière inférieur 4 éléments
86	182 577	Panneau arrière inférieur 5 éléments
86	182 578	Panneau arrière inférieur 6 éléments
87	182 579	Panneau arrière ballon 4-5 éléments
87	182 580	Panneau arrière ballon 6 éléments
88	182 581	Porte complète
89	600 464	Pene
90	182 582	Poignée de porte
91	182 593	Chapiteau complet
92	182 584	Pièce complémentaire longueur 120
93	182 335	Vitre
94	182 332	Carcasse
95	182 333	Cache-cartes
		KIT DE LIAISON
176	182 585	Croix de raccordement 1"
177	182 587	Circulateur UP15-30
178	182 080	Flexible inox longueur 750
179	182 082	Câble d'alimentation de la pompe de charge
180	182 107	Connecteur pompe ECS
182	182 588	Raccord complet G1+écrou
183	182 083	Coude 90°
184	122 414	Clapet antiretour
185	181 524	Réduction laiton
186	600 736	Purgeur d'air automatique
187	181 971	Robinet de vidange sans joint 1/2"
188	122 415	Bouchon plein 1/2"
189	182 077	Joint 29x19x3
190	182 589	Bouchon laiton G1

Rep.	Code n°	DESIGNATION
191	122 418	Joint vert 30x21x2
200	182 098	Sonde KVT

7/9/04

10. GARANTIE

Vous venez d'acquérir un appareil OERTLI et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre installateur et tout le réseau OERTLI restent bien entendu à votre disposition.

Conditions de garantie

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'insuffisance d'entretien de celui-ci, ou de l'installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un installateur professionnel).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation,
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils,
- aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

France

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Belgique

Les dispositions qui précèdent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas

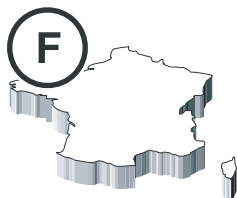
échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

Autres pays

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

OERTLI THERMIQUE S.A.S.

www.oertli.fr



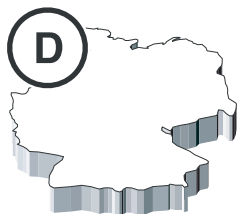
Direction des Ventes France
Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 16
F-68801 Thann Cedex
03 89 37 00 84
03 89 37 32 74

Assistance Technique
☎ 01 56 70 45 32
☎ 01 56 70 45 33
☎ 01 56 70 45 34
☎ 01 46 86 13 04

✉ assistance.technique@oertli.fr

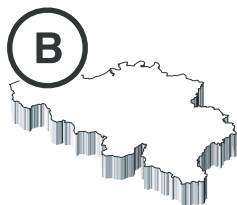
OERTLI ROHLEDER WÄRMETECHNIK GmbH

www.oertli.de



Raiffeisenstraße 3
D-71696 MÖGLINGEN
☎ 07141 24 54 0
☎ 07141 24 54 88
✉ info@oertli.de

OERTLI DISTRIBUTION BELGIQUE N.V. S.A.



Park Ragheno
Dellingstraat 34
B-2800 MECHELEN
☎ 015 - 45 18 30
☎ 015 - 45 18 34
✉ secretary@oertli.be

OERTLI SERVICE AG

www.oertli-service.ch

Service technique
Technische Abteilung
Servizio tecnico



Bahnstraße 24
CH-8603 SCHWERZENBACH
☎ 01 806 41 41
☎ 01 806 41 00
✉ info@oertli-service.ch

VESCAL S.A. • Systèmes de chauffage

www.heizen.ch

Service commercial
Verkaufsbüro
Servizio commerciale

Z.I. de la Veyre, St-Légier
CH-1800 VEVEY 1
☎ 021 943 02 22
☎ 021 943 02 33
✉ info@vescal.ch

OERTLI THERMIQUE S.A.S.

S.A.S. au capital de 7 666 682 • 946 850 898 RCS Mulhouse
Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 16
F-68801 Thann Cedex
☎ +33 3 89 37 00 84
☎ +33 3 89 37 32 74



La Société OERTLI THERMIQUE S.A.S., ayant le souci de la qualité de ses produits, cherche en permanence à les améliorer.
Elle se réserve donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Technische Änderungen vorbehalten.

De firma OERTLI THERMIQUE S.A.S. waarborgt de kwaliteit van de producten en probeert deze steeds te verbeteren.
Zij heeft dus het recht de in dit document opgegeven kenmerken op ieder moment te wijzigen.

La società OERTLI THERMIQUE S.A.S. opera con l'obiettivo di un continuo miglioramento della qualità dei propri prodotti.
Pertanto si riserva il diritto di modificare in qualunque momento le caratteristiche riportate nel presente documento.

In the interest of customers, OERTLI THERMIQUE S.A.S. are continuously endeavouring to make improvements in product quality.